

ASSEMBLEE DE CORSE

6 EME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2023

REUNION DU 1ER DÉCEMBRE 2023

RAPPORT DE MADAME
LA PRESIDENTE DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE

**PRURUGAZIONI DI A MANDATURA 2021/2023 DI
L'ASSEMBLEA DI A GIUVENTÙ**

**PROROGATION DE LA MANDATURE 2021/2023 DE
L'ASSEMBLEA DI A GIUVENTÙ**

**RAPPORT DE MADAME LA PRESIDENTE DE L'ASSEMBLEE DE CORSE
RAPORTU DI A SIGNORA PRESIDENTE DI L'ASSEMBLEA DI CORSICA**

Le présent rapport a pour objet la prorogation du mandat de l'Assemblea di a Giuventù di a Corsica pour une durée de six mois, dans le cadre de son renouvellement.

Comme vous le savez, cette instance consultative originale, qui n'a guère d'équivalent dans les autres régions, intègre depuis sa création la voix de la jeunesse insulaire dans les institutions de la Corse. Elle participe au processus de délibération, elle contribue au débat démocratique, et elle est, en outre, représentée dans plusieurs dispositifs collégiaux de même qu'elle a été associée à qualité au processus de négociation du statut d'autonomie ainsi qu'au processus de lutte contre les dérives mafieuses, comme aux travaux du laboratoire de prospective « Corsica Pruspettiva 2050 ». Autant d'activités qui supposent une implication non négligeable pour des jeunes exerçant de facto leur activité avec un statut bénévole et sur des mandats de deux ans.

Pour autant, le lancement de la mandature actuelle a été perturbé par la crise sanitaire qui a retardé de plusieurs mois l'installation de ses instances de travail comme la désignation de ses représentants. Ensuite, la crise politique du printemps 2022 est venue polariser ses travaux en cohérence avec la forte mobilisation de la jeunesse insulaire pendant cette période.

De ce fait, les conditions d'une activité normale ont été obérées sur une part non négligeable du mandat actuel. Plusieurs rapports importants proposés par les commissions organiques (en particulier sur les thèmes de l'aide sociale à l'enfance et de l'érosion des zones côtières) n'ont pu être encore finalisés et devront pouvoir être évoqués et le cas échéant, adoptés en séance publique. Dans le même esprit, les jeunes conseillers ont engagé une réflexion visant à apporter certains ajustements à la structure de l'Assemblea, qui auraient vocation à s'appliquer au prochain renouvellement mais n'ont pu, pour les raisons évoquées supra, être menés à bien.

En outre, pour s'effectuer dans de bonnes conditions, le renouvellement des différents collèges se doit d'intégrer plusieurs types de contraintes : que ce soit pour saisir et obtenir les réponses des instances désignataires des trois premiers collèges ; pour organiser une campagne de sensibilisation suffisamment ambitieuse en vue de susciter une participation accrue aux candidatures spontanées du quatrième collège ; pour désigner à cet effet le jury, composé des représentants de notre Assemblée, qui sera chargé de sélectionner une partie d'entre elles ; et pour faire entériner par délibération en séance publique de l'Assemblée de Corse, la composition plénière de l'Assemblea di a Giuventù. Par ailleurs, le contexte

surchargé de la rentrée, avec notamment la démarche de révision du statut de la Corse, n'a pas manqué d'interférer en venant perturber l'environnement objectivement souhaitable du renouvellement, qui suppose notamment un accord préalable sur des modifications portant sur la composition ou le recrutement des différents collèges.

L'ensemble de ces motifs incite à la prorogation du mandat actuel de l'Assemblea di a Giuventù sur une durée raisonnable, proportionnée aussi bien aux deux phases évoquées supra ayant -pour des raisons différentes- influé sur la première moitié de la mandature, qu'à la durée statutaire de celle-ci ; et qui soit ajustée de façon à permettre l'aboutissement des modifications éventuelles de structure autant que le bon déroulement des procédures de renouvellement des différents collèges, notamment en déconnectant la campagne de promotion des candidatures spontanées de la rentrée scolaire et universitaire.

Je tiens à préciser que j'ai souhaité, avant de vous saisir, engager une concertation à ce sujet avec les groupes de l'Assemblea di a Giuventù en réunissant à plusieurs reprises leur Conférence des Présidents. Lors de la réunion du 9 novembre 2023, cette demande de prolongation à titre exceptionnel de six mois, de la mandature en cours a été validée à l'unanimité.

C'est cette proposition que je soumets aujourd'hui à votre appréciation, en vous recommandant de lui apporter une suite favorable.

Je vous serai obligée de bien vouloir en délibérer,